

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Béton-Prêt, Moudon SA, Moudon**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: BFF Graval SA, Avenches
3.

Décision par: l'assemblée générale
4.

Date de la décision: 09.06.1997
5.

Echéance de préavis des créances: **30.05.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Holcim Granulats et Bétons SA, Zürich, p.a. Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: L'ensemble des actifs et des passifs ont d'ores et déjà été repris avec état au 1er janvier 1997 par la société reprenante, qui à la suite de fusions ultérieures, est devenue Holcim Granulats et Bétons SA. Il s'agit ici de la rectification tardive d'une publication non intervenue.
- Holcim Granulats et Bétons SA, Zürich, p.a. Holcim (Suisse) SA
1312 Eclépens

(00958934)